



## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le 18 avril 2011, à 17h00, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

**Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 avril 2011 - Tenue d'un comité plénier concernant le projet de l'amphithéâtre multifonctionnel**

Le comité exécutif a fait rapport sur l'avis de proposition dans le sommaire décisionnel DG2011-035.

Conformément à l'article 72 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le conseiller Yvon Bussièrès mentionne qu'il retire son avis de proposition.

(Signé) Jean-Marie Laliberté  
Président

(Signé) Sylvain Ouellet  
Greffier



## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le 13 avril 2011, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

**CE-2011-0569**    **Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 avril 2011 - Tenue d'un comité plénier concernant le projet de l'amphithéâtre multifonctionnel - DG2011-035 (Ra-1595)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussières, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 avril 2011, demandant d'organiser un comité plénier des membres du conseil municipal et d'y inviter les maires du conseil d'agglomération, puisqu'une séance du comité plénier des membres du conseil municipal se tiendra le 14 avril et qu'une séance du comité plénier d'agglomération, à laquelle sont invités les maires d'agglomération, le 21 avril prochain.

(Signé) Régis Labeaume  
Président

(Signé) Sylvain Ouellet  
Greffier



## sommaire décisionnel

### IDENTIFICATION

**Numéro :** DG2011-035

**Date :** 11 Avril 2011

**Unité administrative responsable** Direction générale

**Instance décisionnelle** Conseil de la ville

**Date cible :**

### Projet

### Objet

Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 avril 2011, concernant la tenue d'un comité plénier portant sur le projet de l'amphithéâtre

### Code(s) de classification

### EXPOSÉ DE LA SITUATION

Lors de la séance du conseil de la ville du 4 avril 2011, monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal, a déposé un avis de proposition demandant :

- 1- Que la Ville de Québec organise un comité plénier, dans les plus brefs délais, pour répondre aux questions que pourraient avoir les membres du conseil municipal concernant le financement du nouvel amphithéâtre ainsi que le contrat avec Quebecor;
- 2- Que le conseil municipal invite les maires du conseil d'agglomération à participer à ce comité plénier.

### DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

### ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Le comité exécutif s'est montré d'accord pour organiser une séance du comité plénier du conseil municipal de la Ville de Québec portant sur le projet de l'amphithéâtre multifonctionnel. C'est dans cet esprit que le maire de Québec a convoqué cette séance pour le jeudi 14 avril 2011.

Le comité exécutif n'est pas d'accord avec le deuxième alinéa de la recommandation de l'avis de proposition à l'effet d'inviter les maires du conseil d'agglomération à ce même comité plénier puisqu'il entend plutôt convoquer une séance du comité plénier d'agglomération relatif à l'amphithéâtre qui se tiendra le jeudi 21 avril.

### RECOMMANDATION

De ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal, lors de la séance du conseil de la ville du 4 avril 2011, recommandant d'organiser un comité plénier des membres du conseil municipal et d'y inviter les maires du conseil d'agglomération puisqu'une séance du comité plénier des membres du conseil municipal a eu lieu le 14 avril dernier et qu'une séance du comité plénier d'agglomération, à laquelle sont invités les maires d'agglomération, se tiendra le 21 avril prochain.

### IMPACT(S) FINANCIER(S)

### ÉTAPES SUBSÉQUENTES

### ANNEXES

Avis de proposition - M. Yvon Bussièrès - 4 avril 2011 (électronique)

### VALIDATION

**Intervenant(s)**

**Intervention Signé le**



## sommaire décisionnel

<b>IDENTIFICATION</b>	<b>Numéro :</b> DG2011-035 <b>Date :</b> 11 Avril 2011
<b>Unité administrative responsable</b>	Direction générale
<b>Instance décisionnelle</b>	Conseil de la ville <b>Date cible :</b>
<b>Projet</b>	
<b>Objet</b>	Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 4 avril 2011, concernant la tenue d'un comité plénier portant sur le projet de l'amphithéâtre
<b>Responsable du dossier (requérant)</b>	Alain Marcoux <span style="float: right;">Favorable 2011-04-11</span>
<b>Approbateur(s) - Service / Arrondissement</b>	
<b>Cosignataire(s)</b>	
<b>Direction générale</b>	
<b>Résolution(s)</b>	CE-2011-0569 <span style="float: right;"><b>Date:</b> 2011-04-13</span>



CONSEIL DE LA VILLE  
Séance du 4 avril 2011

**AVIS DE PROPOSITION**

**ATTENDU QUE** le projet de l'amphithéâtre est une décision majeure qui affectera les contribuables de la Ville de Québec pour les 20 prochaines années;

**ATTENDU QU'** à toutes fins pratiques, depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, il reste encore un grand nombre de réponses à donner aux nombreuses questions qui touchent le montage financier proposé par la Ville de Québec pour la réalisation du nouvel amphithéâtre;

**ATTENDU QUE** le maire, au moment de sa tournée des arrondissements, a volontairement exclu toutes les questions ou les demandes de précisions que pouvaient avoir les conseillers municipaux au sujet du montage financier;

**ATTENDU QUE** les contribuables de Québec sont les premiers actionnaires du projet de nouvel amphithéâtre et que la Ville de Québec doit agir avec transparence dans un dossier aussi important ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Québec doit profiter de toutes les tribunes pour faire connaître aux citoyens de Québec les implications financières du projet.

**IL EST PROPOSÉ :**

- 1- Que la Ville de Québec organise un comité plénier, dans les plus brefs délais, pour répondre aux questions que pourraient avoir les membres du Conseil municipal concernant le financement du nouvel amphithéâtre ainsi que le contrat avec Quebecor;
- 2- Que le Conseil municipal invite les maires du Conseil d'agglomération à participer à ce comité plénier.

**Proposé par :** Monsieur Yvon Bussières, conseiller municipal, district électoral de Saint-Sacrement-Belvédère, arrondissement de La Cité-Limoilou.

Yvon Bussières, conseiller municipal  
Ville de Québec  
District Saint-Sacrement-Belvédère  
Arrondissement de La Cité-Limoilou